

STATIONNEMENT PAYANT :

Q PARK **COLOMBES DOIT REPRENDRE LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :
« TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE »

INADMISSIBLE !

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :
parkingazratvill92@gmail.com

Retrouvez tous nos articles sur : www.lapetitexareme.info



LA VILLE DE NEVERS NE RECONDUIT PAS SA DSP AVEC Q-PARK !



Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

La Ville de Nevers a passé **en 2006 un contrat avec la société Q-Park qui court jusqu'en 2018**, période relativement courte **comparée aux 30 ans de Mme Goueta en avec le contrat de 2004.....**

Evidemment, Nevers est parmi les villes où le stationnement se situe dans la **fourchette haute en comparaison avec d'autres villes de départements** proches comme Orléans ou Auxerre.

Le coût de l'heure de stationnement y varie de 1,30 € à 1,80 € selon les zones, c'est Q-Park qui a proposé les différents tarifs du stationnement, votés en conseil municipal.

Les élus ont décidé qu'à partir du 1er janvier 2018 la délégation de service public ne sera pas reconduite. Il n'y aura plus de stationnement payant en centre-ville de Nevers, qui sera **remplacé par une zone bleue autorisant un stationnement gratuit limité à 2 heures.**

Les élus ont pris en considération les effets néfastes du stationnement payant sur l'attractivité du centre-ville et de ses commerces.....

Cette décision du conseil municipal de Nevers est emblématique de la volonté des élus de retrouver leur indépendance, pour être en capacité désormais s'adapter aux évolutions importantes de la réglementation avec la réforme du stationnement payant sur voirie qui entre en vigueur le 1er janvier 2018, et pouvoir décider sans contraintes une nouvelle politique de stationnement dans leur ville.

A colombes, c'est tout le contraire !!!!

Mme Goueta a renié ses engagements et ses promesses des élections municipales, Colombes est donc pièdes et poings liés au contrat et ne peut faire comme Nevers, c'est-à-dire moduler la politique du stationnement en fonction des évolutions de de l'environnement urbain.

Dans les zones payantes, Colombes doit payer à chaque fois que la voirie est mobilisée pour des travaux, les associations sont facturées si elles organisent un évènement hors dimanche, la ville a la charge de la surveillance du stationnement et de la verbalisation pour garantir un chiffre d'affaires minimum à Q-Park, nous devons payer le stationnement des véhicules municipaux dans le parking du centre-ville qui nous appartient !!!

Colombes a perdu toute indépendance, et la prochaine vente du groupe Q-Park a un investisseur qui aura à cœur de rentabiliser au plus vite son investissement n'est pas de bon augure.

Mme Goueta perdu une occasion en or de rompre ou renégocier le contrat juste après les municipales, les conséquences en sont dramatiques pour Colombes. 20 ans de recettes qui vont nous échapper, et 20 ans de charges diverses et variées pour permettre à Q-Park de gagner beaucoup d'argent quand nous allons en perdre !

Vous comprenez mieux la décision du conseil municipal de Nevers.....

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com, et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr

